

OBJET AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

BUDGET PRINCIPAL

MODIFICATIONS DU PROGRAMME 2007

Les dotations budgétaires affectées aux opérations d'investissement peuvent comprendre des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement, conformément aux dispositions de l'article L. 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

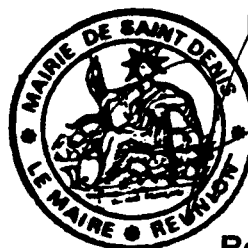
Par Délibération en séance du 14 décembre 2006, le Conseil Municipal a adopté la programmation 2007 des opérations ouvertes en AP/ CP. Je vous propose dans le présent Rapport d'apporter les modifications qui sont détaillées dans le tableau ci-joint.

Le montant des Autorisations de Programmes de 2007 ouvertes précédemment était de 9 900 000,00 €.

Au total, les Autorisations de Programmes seront augmentées après le vote de la présente Délibération de 5 130 000,00 €.

Les Crédits de Paiement pour les opérations votées en AP/ CP seront portés pour leur part à 37 404 653,00 € au lieu de 39 255 810,00 € précédemment sur l'exercice 2007.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

Victoria
René-Paul VICTORIA

OBJET **AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)**

BUDGET PRINCIPAL

MODIFICATIONS DU PROGRAMME 2007

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 07/2-12 présenté par le Député-Maire au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Autorise le Député-Maire à utiliser les Autorisations de Programmes et crédits de Paiement suivant les modifications portées dans le tableau présenté en annexe.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **6 JUIL. 2007**



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

BUDGET VILLE

AUTORISATION DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT

(Conseil Municipal du 25 juin 2007)

N°PROG	PROGRAMME	A.P VOTE ANTERIEUR (C.M du 14/12/06)	A.P MODIFIE	PROPOSITION NOUVELLE	CREDIT DE PAIEMENT							
					Mandat			TOTAL		Prevision		
					2003	2004	2005	2006	MANDAT	2007	2008	2009
041439	Rénovation Ecoles	11 762 809	14 762 809	3 000 000			1 746 726	4 723 655	6 470 381	3 313 000	3 000 000	1 979 428
041681	Stade de Foot Primat	970 000	1 500 000	530 000				174 451	174 451	200 000	1 125 549	
033823	Terrain Foot Domenjod	2 600 000	2 800 000	200 000			994 196	235 610	1 229 806	986 843	583 351	
033834	Piscine Chaudron	3 600 000	5 000 000	1 400 000				120 281	120 281	800 500	4 079 219	
	TOTAL GENERAL	18 932 809	24 062 809	5 130 000	0	0	2 740 922	2 740 922	7 994 919	5 300 343	8 788 119	1 979 428

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
 En séance du **25/6/2007**
 En annexe à la Délibération N° **07/2007**

LE MAIRE

